

Réf: Dossier 351074

Avis de constitution

SOCIETE « ALYO-IMMOBILIER » en abrégé « ALYO-IMMOBILIER »

Siège Abidjan-Cocody-Angré soseil 3 sise 9ème
Tranche au rond-point de la cité soleil 3., Lot 88, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALYO-IMMOBILIER » en abrégé «
ALYO-IMMOBILIER »

Objet : -Immobilier;
-Transport;
-Vente de matériels de construction;
-Vente de fournitures de bureau;
-Prestations diverses.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody-Angré soseil 3 sise 9ème
Tranche au rond-point de la cité soleil 3., Lot 88, Ilot 8

Dirigeant(s) M POTOLY DEDO ALPHONSE (GÉRANT), Mme
KONAN AHOU YOLANDE EPOUSE POTOLY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08207 du 21/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63850/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

Pour Avis

Le CEPICI

